

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2025 - 057
Séance du 4 juillet 2025

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER IDEAL – programmation
BioEcoAgro**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 9

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la commission recherche du 20 juin 2025.

La demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER IDEAL – programmation BioEcoAgro - telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Demande de subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre du CPER 2021-2027
Projet « IDEAL - Programmation 2025 »

Intitulé du projet : IDEAL : approche Intégrée des DEfis maritimes et Littoraux

Descriptif : Le projet IDEaL est un projet interdisciplinaire qui s'inscrit dans l'ambition maritime de la région Hauts-de-France en résonance avec la stratégie nationale pour la mer et le littoral. En cohérence avec la stratégie de site de l'alliance A2U, le projet permettra de consolider et d'élargir un consortium d'universités et d'organismes de recherche travaillant sur la mer et le littoral déjà réuni à l'échelle régionale au sein de la Structure Fédérative de Recherche (SFR) « Campus de la mer » qui préconfigure la création d'un Institut de Recherche en Sciences de la Mer et le soutien à la mise en place du Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) "Approvisionnement, Valorisation et Commercialisation des Produits Aquatiques" porté par l'ULCO. L'objectif général du projet est de comprendre et d'anticiper les évolutions notamment au regard du changement global et de proposer des outils et des solutions innovantes pour une exploitation, valorisation et gestion durable des zones maritimes et littorales. Le projet s'articule en 3 axes chacun fortement interdisciplinaire : - Observation et compréhension - Projection et adaptation - Innovation et transfert. Le projet s'emploiera à renforcer, optimiser et développer des plateformes technologiques et expérimentales, creuset de la collaboration interdisciplinaire académique en soutien à la recherche partenariale public/privé et ouverte aux demandes sociétales. Le projet ambitionne d'utiliser une plateforme expérimentale offshore comme un des outils d'expérimentation de nouvelles technologies, de valorisation et d'innovation, au service des territoires et des différents usagers de la mer. La finalité du projet consiste, au travers de la connaissance et de l'innovation, à accompagner les décideurs publics et les acteurs socio-économiques à appréhender et répondre aux enjeux liés à la conservation et l'utilisation des socio-écosystèmes marins et littoraux, dans un contexte de changement global. La (bio)prospection des technologies issues de la mer sera envisagée afin de promouvoir le développement de l'économie bleue.

Coordinateur : Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

Partenaires : Université d'Artois, Université Picardie Jules Verne (UPJV), Université de Lille, CNRS, IFREMER, ANSES

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 122 000 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 154 140.66 €

Responsable scientifique du projet pour l'Artois : Romdhane KAROUI (BioEcoAgro)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres	Région	Etat	Coût total
Fonctionnement	0 €	2 000 €	0 €	2 000 €
Equipement	0 €	120 000 €	0 €	120 000 €
Personnel	32 140.66 €	0 €	0 €	32 140.66 €
Total	32 140.66 €	122 000 €	0 €	154 140.66 €

Fonctionnement : Consommables de laboratoire	2 000 €
Equipement : Spectromètre Fluo 3D	120 000 €
Personnel : implication d'un personnel permanent (1 MCF à 7,5 % du temps de travail sur 27 mois) et 1 doctorant (42 % sur 12,5 mois)	32 140.66 €